DECRET N° 2017 / 286 DU 08 JUN 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution;

Vu la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement :

Vu le décret n° 2012/203 du 20 avril 2012 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Télécommunications,

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>.- Monsieur **ZO'O ZAME Philemon** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

<u>Article 2</u>.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 0 8 JUN 2017

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Paul BIYA